

10^e Congrès National de la Sage-Femme Libérale

**JEUDI 19
& VENDREDI 20
NOVEMBRE 2026**

Centre de Congrès de Troyes

EXPOSER

L'exposition aura lieu pendant toute la durée du congrès, dans l'espace exposition qui abritera également les espaces café et cocktail-déjeuner.

Les tables mises à disposition mesurent 1,83 m X 0,76 m et sont nappées. L'espace alloué par table comprend environ 5 m² (2x2,5 m²) pour permettre l'installation d'un totem / stand parapluie / kakémono. Des plateaux de bouchées sucrées pour offrir aux visiteurs à la fin du cocktail-déjeuner seront livrés sur chaque stand avant la pause déjeuner. Par souci d'homogénéité, l'installation de stands préfabriqués est interdite. Les emplacements ne sont pas cloisonnés.

Deux chaises sont fournies avec chaque table, ainsi qu'une nappe et un boîtier électrique de puissance max 1kW. Hauteur sous plafond : max 2,40 m.

◆ STAND

• 1 table (dim. table : 1,83 m x 0,76 m) + 1 plateau repas	2120€ HT
• 2 tables (dim. table : 1,83 m x 0,76 m) + 1 plateau repas	3600 € HT
• Forfait 1 plateau repas supplémentaire 1 jour	25 € HT
• Forfait 1 plateau repas supplémentaire 2 jours	50 € HT

La réservation d'un stand donne également accès aux services suivants :

- fourniture de deux badges par table réservée,
- accès pour montage et préparation le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 7h45 à 9h00
- démontage des stands le vendredi (les horaires de démontage seront précisés en fonction du programme)
- fourniture du *Guide technique de l'exposant*

En cas de besoin de puissance électrique supérieure à 1kW (pour mémoire : puissance approx. chargeur ordinateur portable = 100 W et téléphone = 50 W) par stand, nous faire une demande de devis. Attention : pour tout appareil autre qu'ordinateur et téléphone portable, le responsable sécurité fera des contrôles de puissance et sera susceptible d'interdire l'appareil de puissance trop forte. De même tout équipement devra être accompagné d'un certificat de classement au feu exigible par le responsable sécurité avant le montage ou l'utilisation de l'équipement.

COMMUNIQUER AVANT ET PENDANT LE CONGRÈS

◆ PACK PROGRAMME

Votre page de publicité (A4) sur :

• 4 ^e de couverture	3 900 € HT
• 3 ^e de couverture	3 200 € HT
• 2 ^e de couverture	2 800 € HT
• Page intérieure (limité à quatre pages)	2 370 € HT
• Demi-page (limité à huit demi-pages)	1 120 € HT

- le programme final diffusé à 800 exemplaires dans la sacoche congrès

- le préprogramme diffusé au format papier à 10 000 exemplaires (libérales + écoles + maternités)

et au format numérique dès mai 2025 (téléchargement sur le site web et envoi par newsletter)

◆ PACK PARTENAIRE (limité à huit packs) 3 200 € HT

- Votre logo sur le programme final et sur le préprogramme

- Votre logo sur la page annonce du congrès dans *Profession Sage-Femme* (une page/mois dès avril 2026)

- Votre logo sur le diaporama qui défile sur l'écran entre les sessions dans la salle de conférence

- Votre document marketing ou votre échantillon inséré dans la sacoche congrès : 800 exemplaires

◆ ORGANISER UN ATELIER 1 000 € HT

Capacité : 20 - 25 personnes max - Durée : 1 heure

◆ ÊTRE DISTRIBUÉ DANS LA SACOCHE CONGRÈS 860 € HT

Insérez votre document marketing ou votre échantillon dans la sacoche

distribuée à l'ensemble des participants - La quantité sera précisée ultérieurement.

Ces documents ou échantillons devront au préalable avoir été validés par le comité d'organisation.

Les insertions sont limitées à 2 flyers, format A4 max + échantillon (petit format).

◆ OFFRIR DES ENTRÉES VISITEURS

Offrir des entrées au congrès : distribuez votre carton d'invitation avec un numéro de coupon.

Le numéro de coupon est à saisir lors de l'inscription sur le site web pour obtenir la gratuité.

Recevez une notification par email de l'inscription en ligne de vos invités.

• 10 invitations : 20 % de réduction sur le tarif visiteur early bird	900 € HT
• 25 invitations : 40 % de réduction sur le tarif visiteur early bird	1 600 € HT
• Plus de 25 invitations	nous contacter



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Congrès National de la Sage-Femme libérale 2026

Organisateur :
AVANTI (02 79 00 11 92)

Toute commande entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

INSCRIPTION

Le nombre de places est limité et les demandes seront satisfaites selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Les stands seront attribués selon la demande en fonction des disponibilités au moment de la réception du bulletin d'inscription.

Les exposants s'engagent à :

- strictement respecter les emplacements et surfaces qui leur seront attribués ;
- avoir complètement aménagé leur stand le jeudi à 9 h 00 ;
- avoir fini l'évacuation complète sur la surface louée de tout matériel et tous déchets au plus tard le vendredi à 18 h 00 ;
- assumer la responsabilité de tout matériel en place sur leur stand pendant toute la durée du congrès (jour et nuit) ;
- assumer la responsabilité des dommages que leurs installations apporteraient aux planchers, cloisons, etc., ainsi que des dégradations provenant d'usage abusif ;
- renoncer à tout recours contre l'organisateur et ses assureurs pour dommages matériels causés, à l'occasion et pendant le séjour de leur matériel, marchandises et objets divers dans l'enceinte de la manifestation pendant toute la durée de celle-ci (montage et démontage inclus) ;
- certifier avoir contracté une police d'assurance les couvrant de ces risques et de la responsabilité civile, pour la durée de l'exposition (installation et déménagement compris) ;
- respecter toutes les obligations du Guide technique de l'exposant.

L'organisateur décline toute responsabilité :

- au sujet des risques encourus par les exposants (entre autres le vol et la dégradation de leur matériel) ;
- au cas où l'électricité viendrait à faire défaut ou tout problème de surtension qui endommagerait des appareils.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- 50 % à la commande
- Solde avant le 30 septembre 2026

CONDITIONS D'ANNULATION

Dans le cas où, pour une raison quelconque, le congrès ne pourrait avoir lieu, les demandes d'inscription seront annulées purement et simplement sans qu'aucun recours ne puisse être exercé et les sommes payées seront remboursées sans versement d'aucune indemnité.

Dans le cas d'une annulation qui ne serait pas le fait de l'organisateur, les exposants reconnaissent le droit à l'organisateur de percevoir les montants suivants à titre de dédit :

- annulation jusqu'au 31 octobre 2026 : 80 % du montant dû TTC
- annulation à partir du 1^{er} novembre 2026 : 100 % du montant dû TTC

CONTACT EXPOSANTS

ÉMILIE FAWER

emilie@profession-sage-femme.com

07 71 05 34 51

